

MOBILITÉ: ÉTERNEL SUJET À LENTEUR DÉSPÉRANTE ...

Le concept de mobilité du gouvernement dénommé «MoDu» peut être qualifié de «bon». Néanmoins, quelle est l'utilité d'un bon concept si – dans la pratique – aucune véritable réorganisation ou amélioration en résultera, et si les citoyens ne seront pas invités à se prononcer sur l'organisation du transport public? Il est d'autant plus important que des associations, comme le Mouvement Ecologique, fassent entendre leur voix encore et encore, en revendiquant des améliorations concrètes et en soumettant leurs propositions, comme ce fut le cas en 2013.



Au lieu d'introduire une augmentation générale des tarifs, améliorer le transport public!

En janvier, le ministère présentait sa réforme tarifaire pour les transports publics, sans consultation préalable des acteurs concernés. Nombreux étaient ceux qui ripostaient afin d'éviter la hausse, comme notamment le Mouvement Ecologique qui publiait sa prise de position sous le titre: «Améliorer le transport public: prémisses d'une réforme tarifaire cohérente et efficiente» (Verbesserungen im öffentlichen Transport: Voraussetzung für eine wirklich kohärente und zielorientierte Tarifreform). Avant toute augmentation de tarif, argumenta le Mouvement Ecologique, il aurait fallu dialoguer avec les clients consommateurs, élargir l'offre en transports publics etc. En outre, ces augmentations auraient dû tenir compte des usagers à faibles revenus, ce qui n'était point le cas. Malheureusement la réforme était transposée dans sa forme initiale, or, il n'est jamais trop tard pour rectifier le tir et apporter des améliorations... lors de la prochaine réforme tarifaire.



Levée de l'astreinte au contrôle technique pour PEDELECs – la voie est libre désormais!

Tout au long de l'année 2013, le Mouvement Ecologique s'est engagé pour que les Pedelec's et E-Bikes soient libérés de la contrainte de passer par le contrôle technique à Sandweiler pour être autorisés à circuler au Luxembourg. A plusieurs reprises, une «simplification administrative» fut revendiquée. Avec succès: à partir de 2015, l'obligation de ce contrôle sera abolie.

Implication des citoyens dans l'élaboration de concepts de mobilité régionaux

Les concepts de mobilité régionaux, élaborés dans le cadre des conventions entre l'Etat et les communes (e.a. Convention «Uelzechtall» et Convention «Nordstad») étaient un thème récurrent. Le Mouvement Ecologique, appuyé par ses sections régionales, s'est engagé pour que les citoyens soient davantage impliqués dans le processus d'élaboration desdits concepts d'un côté, et que la priorité soit accordée à la «mobilité douce» et au transport en commun, de l'autre côté.



A noter que l'élaboration de ces concepts est terminée, sinon au moins en projet, et que ces concepts ont (en partie) déjà fait l'objet d'une présentation au public, ceci grâce à la pression exercée par le Mouvement Ecologique. A Ettelbrück, le recours à la participation citoyenne a eu lieu, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour les autres communes.

2014 sera une année décisive à cet égard, lorsque nous verrons si les concepts représentent effectivement un pas dans la direction d'une mobilité «moderne» et s'ils seront soutenus activement par les citoyens. En amont, une information améliorée et une implication renforcée des citoyens sont indispensables.

Oui à l'élargissement du réseau de pistes cyclables – dans le respect des critères de protection de la nature



2013 fut aussi l'année du débat sur le projet de loi portant sur l'élargissement du réseau de pistes cyclables. Inutile de préciser que, dans ce dossier, le Mouvement Ecologique a son mot à dire ... et qu'il a appuyé cette idée (construction de nouvelles pistes entre la Vallée de la Syre et la Ville de Luxembourg e.a.). L'argument principal porta néanmoins sur l'annulation de la disposition qui requiert une largeur de piste minimale de 3 mètres, du moins sur certains tronçons, pour des raisons évidentes de protection de la nature. Cette revendication a été incluse dans le projet de loi, ce dont le Mouvement Ecologique se félicite.

Une autre prise de position dans le contexte de l'élargissement du réseau de pistes cyclables fut publiée à l'occasion du lancement d'un appel aux suggestions par la Ville de Luxembourg («Fahrradwegkonzept der Stadt Luxemburg – gute Ansätze, aber es gibt noch viel zu tun»).



Tram, organisation de la mobilité au sein de la Grande Région, transposition du concept «MoDu», engagement sur le terrain et dossiers concrets isolés

Le sujet de la mobilité figurait à l'ordre du jour quotidien du Mouvement Ecologique, puisqu'il se retrouve dans d'innombrables dossiers: plans d'aménagement du territoire, implantation d'entreprises etc. Le Mouvement Ecologique a toujours fait valoir sa position, de la rédaction du plan sectoriel «mobilité» jusqu'à la réorganisation du transport public en passant par l'optimisation des Verkéiersbond et Mobilitészentral et la transposition du projet d'un tram moderne.

Des actions sur le terrain ont été menées pour lutter en faveur d'une mobilité différente. Sans oublier: le Mouvement Ecologique a soutenu le projet «Journée sans voiture 2013», en collaboration avec d'autres partenaires.



A relever que le Mouvement Ecologique salua les efforts entrepris pour faire avancer le dossier du tram de manière conséquente, qui ont (enfin) débouché sur le dépôt d'un projet de loi y relatif en octobre 2013. Que le tram soit ancré dans l'accord de coalition du nouveau gouvernement nous réjouit ... et éveille des espoirs, surtout si l'on considère que la première proposition avancée dans ce contexte par le Mouvement Ecologique et «Tram asbl» (cfr «En Tram fir Lëtzebuerg !») date de ... 1992!